

DEMANDE D'OBTENTION D'UNE CARTE EUROPEENNE D'ARMES A FEU

1. Identité du demandeur

Nom : Prénom : Nationalité :
Lieu de naissance : Date de naissance :
Adresse : N°: Bte :
Code postal : Commune : Tél/Gsm/Fax :
N° Registre National :
Adresse email (tout courrier sera dès lors susceptible d'être transmis par courrier électronique) :
.....

Date/...../20.....

"Déclaré sincère et véritable"

Signature

2. Motif de la demande

Chasse Tir sportif

3. Armes à MENTIONNER sur la carte européenne

N°	Type et nature de l'arme(1)	Marque et modèle	Calibre	N° de fabrication	Capacité(2)	Longueur(3)
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						

⇒ Comment remplir la demande de carte européenne pour un traitement efficace et rapide ?

- Utiliser des majuscules uniquement
- Il n'est donné suite aux demandes incomplètes et illisibles.
- Envoyer la demande au Gouverneur compétent pour votre résidence, accompagnée de :
 - une copie des autorisations de détention qui doivent être mentionnées sur la carte ;
 - une copie du permis de chasse ou de la licence de tireur sportif

Pour renseignements complémentaires : 04/220.51.30 -

1. Indiquer s'il s'agit d'un fusil (F), d'une carabine (C), d'un pistolet (P) ou d'un revolver (R), 5i les canons sont lisses(CL) ou rayés (CR); ainsi que le mécanisme : « I » pour 1 coup par canon, « R » pour répétition, ou "SA" pour semi-automatique.

2. pour une arme de chasse à répétition ou semi-automatique, indiquer la capacité maximale du chargeur ou du magasin.

3. Indiquer la longueur du canon (en cm).

Gouverneur de la province de Liège – Service des Armes – rue de Fragnée 2 boîte 250 – 4000 LIEGE – Email : armes@provincedeliege.be

Site internet : <http://gouverneur.provincedeliege.be/armes> - Blog: <http://www.armesliege.com>